

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



19136864

le,

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

03 OCT. 2019

DU BRUXELLES-WALLON

N° d'entreprise : **0880 951 921**

Nom

(en entier) : **PR MANAGEMENT CORP.**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE**

Adresse complète du siège : **AVENUE DUCHESSE JEANNE 4 - 1300 WAVRE**

Objet de l'acte : DEMISSION ET NOMINATION GERANT - DEPLACEMENT SIEGE SOCIAL

L'assemblée générale extraordinaire du 16/09/2019 décide à l'unanimité de donner démission à monsieur Pascal Reumont comme gérant. Le mandat prend fin immédiatement. Quittance pour la gestion menée dans la société sera donné à l'assemblée générale suivante.

A l'unanimité, les associés nomment, à dater d'aujourd'hui, à la fonction de gérant :

- MIREC Bvba, Villalaan 150, Halle, avec représentant permanent, M. Johan Cromphout.

Le mandat de MIREC Bvba est rémunéré et ce pour une durée indéterminée.

Le gérant Mirec Bvba, représentée de manière permanente par monsieur Johan Cromphout, décide au 16/09/2019 de déplacer le siège social de la société vers Les Frèchaux 4/301/1et, 1440 Braine-le-Château.

Mirec bvba

Gérant

Représenté par

Johan Cromphout

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/10/2019 - Annexes du Moniteur belge